

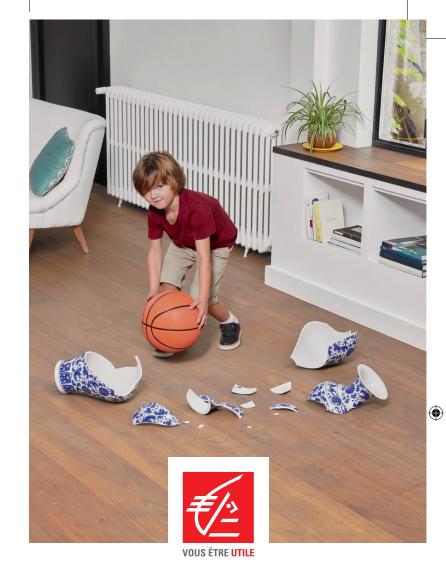
	FORMULE INITIAL *	FORMULE CONFORT **	FORMULE OPTIMAL **
LES PERSONNES Responsabilité Civile Vie Privée			
·			
Responsabilité Civile Habitation	•	•	•
Défense - Recours suite à sinistre	•	•	•
L'HABITATION ET LES BIENS			
Catastrophes naturelles	•	•	•
Catastrophes technologiques	•	•	•
Attentat et risques assimilés	•	•	•
Événements climatiques	•	•	•
Incendie et risques assimilés		•	•
Choc de véhicule et risques assimilés	•	•	Garanties étendues formule Optimal
Dégâts des eaux	•	Garanties étendues formule Confort	Garanties étendues formule Optimal
Vol et vandalisme	•	Garanties étendues formule Confort	Garanties étendues formule Optimal
Dommages électriques	•	Garanties étendues formule Confort	Garanties étendues formule Optimal
Bris de vitres et vérandas	•	Garanties étendues formule Confort	Garanties étendues formule Optimal
Tous les riques immobiliers et mobiliers	×	×	•
L'ASSISTANCE			
Assistance d'urgence en cas de sinistre	•	•	•
Service de dépannage (plomberie, serrurerie)	×	•	•
Soutien psychologique		×	•
L'INDEMNISATION			
Indemnisation à neuf des biens	×	Réequiment à neuf des biens mobiliers de moins de 3 ans	Réequiment à neuf des biens mobiliers quel que soit leur âge + Reconstruction à neuf des biens immobiliers
Prise en charge du prêt immobilier / loyer en cas de sinistre		OPTION Jusqu'à 1 an (6 mois si prêt externe)	OPTION Jusqu'à 2 ans (1 an si prêt externe)
LES PROTECTIONS SPÉCIFIQUES (OPT	TIONS)		
Canalisations extérieures	OPTION	OPTION	OPTION
Éléments paysagers et insatallations de loisirs	OPTION	OPTION	OPTION
Extension de la garantie des biens (életroménager, audiovisuel, informatique et nomade)	OPTION	OPTION	OPTION
Assurance scolaire	OPTION	OPTION	OPTION
Assurance études	OPTION	OPTION	OPTION
Assurance nouveaux modes de déplacment	OPTION	OPTION	OPTION
Assurance revente immobilière	OPTION	OPTION	OPTION



Renseignez-vous auprès de votre conseiller Caisse d'Epargne ou venez découvrir notre espace dédié sur :

www.caisse-epargne.fr





Chez nous, même la maladresse est assurée.

Assurance Habitation⁽¹⁾

Une offre complète qui assure votre maison et vos biens personnels en cas de dommages accidentels⁽²⁾.

Document à caractère publicitaire.

DEP 3volets_MRH_100x198mm.indd 4-1 25/08/2020 16:23



FORMULE INITIAL *

Une protection au plus près de votre budget

- Des garanties indispensables pour couvrir les risques principaux (dégât des eaux, vol...)
- Des prestations d'assistance en cas d'urgence (relogement d'urgence, achat de 1ère nécessité...)(3)
- Un tarif préférentiel si vous avez entre 18 et 28 ans (7 € / mois pour un studio, 10 € / mois pour un 2 pièces)(4)

FORMULE CONFORT **

Le bon équilibre entre budget et tranquillité

- Des garanties de base avec une couverture étendue pour plus de protection
- Le rééquipement à neuf de tous types de biens de moins de 3 ans
- La prise en charge du prêt immobilier ou loyer jusqu'à 1 an en cas de sinistre rendant votre logement inhabitable

FORMULE OPTIMAL *** Une tranquillité d'esprit maximale

- La garantie tous risques immobiliers ou mobiliers pour une protection de vos biens en cas de dommages accidentels
- Le rééquipement à neuf de tous types de biens, quel que soit leur âge
- La prise en charge du prêt immobilier jusqu'à 2 ans en cas de sinistre rendant votre logement inhabitable

DE NOUVELLES OPTIONS À LA CARTE



ASSURANCE NOUVEAUX MODES DE DEPLACEMENT:

pour vous protéger lors de vos déplacements en vélo, trottinette électrique, gyropode ou hoverboard si vous vous blessez ou si vous blessez un piéton. Votre engin de déplacement est également assuré en cas de casse accidentelle et vol en dehors de votre domicile.



ASSURANCE SCOLAIRE ET ASSURANCE ÉTUDES :

pour protéger vos enfants dans le cadre de leur scolarité ou études supérieures.



ASSURANCE REVENTE IMMOBILIÈRE:

pour vous prémunir contre une moins-value, si vous deviez revendre votre bien dans les 5 ans suivant son achat, à la suite de certains événements de la vie(1).



DES GARANTIES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE CRÉDIT **OU DE VOTRE LOYER**

Votre logement est rendu inhabitable à la suite d'un sinistre ? Avec les formules Confort et Optimal, votre crédit ou lover est pris en charge le temps des travaux de réparation, jusqu'à 2 ans⁽²⁾, en plus de votre relogement.

LA GARANTIE TOUS RISQUES **IMMOBILIERS ET MOBILIERS**

Un objet cassé accidentellement, un parquet ou un mur endommagé malencontreusement... Avec la formule Optimal, les dégâts accidentels subis par vos biens ou votre habitation sont pris en charge⁽²⁾, même si vous en êtes à l'origine.

L'INDEMNISATION À NEUF DE VOS BIENS

Votre ordinateur, votre machine à laver ou votre canapé sont endommagés à la suite d'un sinistre ? Avec les formules Confort et Optimal, vous bénéficiez d'une indemnisation sur la base du prix d'un bien neuf vendu dans le commerce pour que vous puissiez remplacer votre équipement par un article identique ou équivalent⁽²⁾.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE QUOTIDIEN

> SERVICE DÉPANNAGE(5)

Fuite d'eau, porte claquée, panne de chaudière... Faites appel à notre service dépannage pour faire intervenir en urgence un professionnel du réseau agréé qui viendra vous dépanner.

Le 🕀 : en formule Confort et Optimal, vous bénéficiez en plus de la prise en charge des frais de déplacement et de la 1^{re} heure de main d'œuvre.

> SERVICE TRAVAUX(3)(7)

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ? Faites appel à notre service travaux et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et d'une mise en relation avec des artisans agréés, à des tarifs négociés.

> SERVICE DÉMÉNAGEMENT(6)(7)

Vous souhaitez faire appel à un déménageur professionnel ? Le service déménagement vous aide à en trouver un dont la prestation correspond à vos besoins et votre budget.

Le (+): en cas de déménagement, si vous conservez votre contrat Habitation à la Caisse d'Epargne, vous bénéficiez d'un mois offert⁽⁸⁾.



- (1) Assurance Habitation est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Epargne.

 (2) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
- (3) Prestations d'Assistance réalisées par Inter Mutuelles Assistance, GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9. (4) Tarif en vigueur en 2020.
- (6) Prestation réalisée par le Groupe IMA.
 (6) Prestation de I-DEMENAGER, Société par Actions Simplifiée au capital de 53 330 euros, agissant sous la dénomination commerciale NEXTORIES, ayant son siège social au 9 avenue de Clichy 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous
- (7) Services disponibles en 2021.
- (8) Remise applicable une seule fois en cas d'avenant sur le contrat habitation après un changement d'adresse.